

Didier Grais

Le cartel... encore En amont de la journée des cartels 2026 *

L'École de psychanalyse des Forums du Champ lacanien-France n'est pas une école de psychanalystes, mais une école de psychanalyse, car elle a pour but la transmission de la psychanalyse. Une école de psychanalyse, c'est pour tous ceux qui y viennent, psychanalystes ou pas. Et le cartel est un moyen mis à la disposition de chacun pour mettre à l'épreuve la cause de ce lien, mais il n'est pas pour autant une structure d'enseignement.

Le cartel, pourtant, contribue à la diffusion de l'étude de la psychanalyse par la mise en circulation du savoir analytique. Mais, au-delà de la diffusion, sa portée historique est autre, liée aux conditions de transmission de la découverte freudienne et de sa méthode. C'est dire que le cartel n'est pas libre de cette référence, et celle-ci se matérialise très concrètement dans son mode d'existence, car le cartel nécessite d'être déclaré, c'est-à-dire être inscrit dans le catalogue des cartels de l'École. Déclarer son cartel, c'est faire connaître son vœu de participation à ce travail, et l'École, à ce point, équivaut à une adresse. Avec le cartel, on lui adresse une question, car on vient au cartel avec une énigme, soit quelque chose qui, dans son principe, signale un manque dans le savoir, un embarras qui motive la demande. Le parallèle avec la cure analytique n'est pas si loin.

Face à cette demande de savoir par le cartel, l'École adopterait un principe de réponse qui consisterait à provoquer en retour une induction de travail, une réponse qui n'est donc pas réservée à des initiés.

Cette réponse est appelée à être supportée par la *plus une* personne (comme la nommait Lacan), qui a la charge de provoquer l'élaboration, soit une fonction de relance, relance du travail et non pas de l'envie de savoir.

*  Journée des cartels, le 19 septembre 2026, sur le thème « Le cartel est-il toujours l'organe de base de l'École ? ». Journée impulsée par la commission des cartels et animée par les pôles et inter-pôles.

Lacan, en reprenant ce terme d'élaboration, utilise le registre sémantique du travail, « élaboration soutenue dans un petit groupe », trouvons-nous dans l'« Acte de fondation ¹ » en 1964. Il ne s'agit pas d'une élaboration soutenue par un petit groupe comme on se tiendrait chaud pour affronter les affres du savoir, mais plutôt d'une élaboration qui prend substance du collectif proposé, soutenu car il ne relève pas d'une nécessité naturelle mais se réfère à une structure de discours, soit à sa fonction dans le lien social.

Le travail en cartel commence le plus souvent avec une confrontation aux textes de Freud et de Lacan. Il s'agit d'articuler les signifiants de la psychanalyse, de les lier à un savoir. C'est dire que ce travail est fait d'achoppements, à cet endroit où le texte résiste à la compréhension au point qu'il donne parfois l'impression de nous rejeter. À ce point, il faut consentir à s'y mettre, y mettre du sien, ce qui ne va pas sans perte. Il est question d'apprendre plutôt que d'attendre, attendre d'un autre supposé savoir... encore un lien, donc, avec l'expérience de la cure analytique.

Il faut distinguer le savoir constitué qui peut faire l'objet d'une pédagogie, voire d'un enseignement qui peut virer au « prêt à penser » dans son versant négatif, d'un savoir en voie de constitution qui réclame un travail de liaison, de réminiscence, bref, qui demande l'établissement d'un lien logique, d'où la définition de Lacan du savoir : « Il s'agit très précisément de quelque chose qui lie, dans une relation de raison, un signifiant S1 à un autre signifiant S2 ². » Autrement dit, le savoir dans le cartel, au-delà d'une simple connaissance, est une représentation mise au travail. Le savoir en question ici n'opère qu'à ce qu'un travail se réalise du côté du sujet.

Alors, à l'heure où la visioconférence a envahi notre collectif, où il peut être plus simple et plus rassurant de se gorger d'enseignements que l'on peut multiplier à l'infini, en un mot, de connaissances à défaut de savoir, bien confortablement installé seul derrière un écran, le cartel n'est-il pas l'outil indispensable mis à notre disposition par l'École, prenant appui sur ce qui résulte de la part prise par le sujet, soit de sa position à l'endroit de son désir ? Le savoir qui en résultera nous éloignera peut-être du règne de l'opinion qui envahit notre monde. Mais, certes, cela demande un effort... encore.

1.  J. Lacan, « Acte de fondation de l'École freudienne de Paris », (1964), dans *Autres écrits*, Paris, Le Seuil, 2001, p. 229.

2.  J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*, Paris, Le Seuil, 1991, p. 32.